



Direction des Affaires Culturelles

2026 DAC 262 Subventions (27.000 euros) à onze associations historiques dans le cadre de onze conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2025.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien à onze associations qui se sont donné pour objet l'étude et la transmission de l'histoire et du patrimoine des arrondissements parisiens.

Ces associations effectuent des recherches sur l'histoire souvent méconnue de ces arrondissements et font ainsi avancer la connaissance, jouant par ailleurs un rôle important d'archivage et de valorisation des savoirs et savoir-faire locaux.

Afin de diffuser et valoriser leurs recherches auprès du plus grand nombre, elles proposent des conférences, organisent des visites et accueillent le public à la recherche d'informations. Elles éditent également pour la plupart des bulletins d'une grande qualité et organisent des expositions à destination du grand public.

En complément de ces activités, les sociétés historiques se sont investies autour d'un projet commun « les Mardis de l'Histoire de Paris », projet qui se traduit sous la forme d'une programmation de conférences proposées gratuitement à l'Hôtel de Ville. Chaque mois, une société historique propose une conférence se rapportant à la thématique choisie, en l'occurrence « le divertissement à Paris » pour l'année 2026. Ce cycle est très largement plébiscité par le public qui y assiste.

Afin de leur permettre de poursuivre leurs actions, je vous propose d'attribuer en 2026 :

- une subvention de 3.500 euros à la Société Historique du 6e arrondissement,
- une subvention de 2.000 euros à la Société Historique et Archéologique des 8e et 17e arrondissements,
- une subvention de 1.000 euros à l'association 9e Histoire Société pour l'étude du Patrimoine et de l'Histoire du 9e arrondissement,
- une subvention de 3.000 euros à l'association Histoire et Vies du 10e - Société Historique du 10e arrondissement de Paris,
- une subvention de 1.500 euros à l'association Histoire et Mémoire du 11e arrondissement,
- une subvention de 1.500 euros à l'association Histoire et Patrimoine du 12e arrondissement,
- une subvention de 3.000 euros à la Société d'Histoire et d'Archéologie du 13e arrondissement,
- une subvention de 1.500 euros à la Société Historique et Archéologique du 15e arrondissement de Paris,
- une subvention de 5.500 euros à l'association Le Vieux Montmartre - Société d'Histoire et d'Archéologie des 9e et 18e arrondissements de Paris,
- une subvention de 2.000 euros à l'Association d'Histoire et d'Archéologie du 20e arrondissement de Paris,
- une subvention de 2.500 euros à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris